


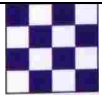
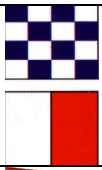


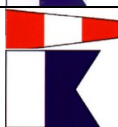


1) SIGNAUX D' ARRIVEE

Pavillon	Nom	Signaux sonores	Commentaires
	Pavillon Bleu		- le mât arborant ce pavillon est une extrémité de la ligne d'arrivée
<b>AUTRES PAVILLONS UTILISES</b>			
	Pavillon S	↑ ● ●	- Envoyé sur le <b>mât</b> du bateau CC à la <b>place du Bleu</b> , lorsque le <b>parcours prévu est réduit</b> , ce pavillon est une extrémité de la ligne d'arrivée. (32.2)
	Pavillon L	↑ ●	- A terre : un avis aux concurrents a été affiché. - <b>Sur l'eau</b> venez à portée de voix ou suivez ce bateau.
	Pavillon N	↑ ● ● ● ↓ ●	- Toutes les courses dont le départ a été donné sont annulées. - Revenez sur la zone de départ - Le signal d'avertissement sera fait 1 mn après l'affalé.
	Pavillon N sur H	↑ ● ● ●	- Toutes les courses sont annulées. - Signaux ultérieurs à terre
	Aperçu sur H	↑ ● ●	- Les courses dont le départ n'a pas été donné sont retardées - Signaux ultérieurs à terre
	Pavillon N sur A	↑ ● ● ●	- Toutes les courses sont annulées. - Plus de course aujourd'hui.
	Aperçu sur A	↑ ● ●	- Les courses dont le départ n'a pas été donné sont retardées - Plus de course aujourd'hui.

2) REGLEMENTATION CONCERNANT CETTE PHASE

2.1 – Définition

<b>Finir</b>	- Un bateau <b>finit quand, après avoir pris le départ</b> , une partie quelconque de sa coque, coupe la ligne d'arrivée depuis le côté parcours. Cependant, il n'a pas <b>fini</b> si, après avoir franchi la ligne d'arrivée, il : (a) effectue une pénalité selon la règle 44.2, (b) corrige une erreur commise sur la ligne en effectuant le parcours, ou (c) continue d'effectuer le parcours.
<b>Effectuer le parcours</b>	<b>Effectuer le parcours</b> Un fil tendu, représentant le sillage d'un bateau qui <i>effectue le parcours</i> à partir du moment où le bateau commence à s'approcher de la ligne de départ depuis son côté pré-départ pour <i>prendre le départ</i> jusqu'à ce qu'il <i>finisse</i> , doit : (a) passer chaque <i>marque</i> de parcours pour la course du côté requis et dans l'ordre correct, (b) toucher chaque <i>marque</i> indiquée dans les instructions de course comme étant une <i>marque</i> à contourner, et (c) passer entre les <i>marques</i> d'une porte dans le sens du parcours depuis la <i>marque</i> précédente.
<b>2.2 – Règles applicables</b>	
<b>32 – Réduire ou annuler après le départ</b>	32.2 – Si le comité de course signale un parcours réduit (envoi du pavillon S avec deux signaux sonores), la ligne d'arrivée doit être (a) à une <b>marque</b> à contourner, entre la <b>marque</b> et un mât arborant le pavillon S, (b) une ligne que le parcours exige des bateaux qu'ils la franchissent ; ou (c) à une porte, entre les <b>marques</b> de la porte. Le parcours réduit doit être signalé avant que le premier bateau coupe la ligne d'arrivée.
<b>Commentaire</b>	L'arrivée se fait toujours <b>en ligne directe depuis la dernière marque.</b>